

► Pour une politique de santé sur le territoire Nord Haute-Marne

Certains s'agitent dans tous les sens pour sauver l'hôpital de Saint-Dizier. Au-delà de l'inquiétude naturelle au sujet dudit hôpital, cessons de ne regarder que le bout de notre nez !

J'ai rencontré ces derniers mois beaucoup d'acteurs du terrain : praticiens, soignants, administratifs, syndicats, élus. **Aucun ne remet en cause l'importance de définir une vraie politique de santé du territoire, sans tabous, sans esprit autarcique.**

Le groupement hospitalier de territoire (GHT), innovation du projet de loi de modernisation de notre système de santé, doit permettre de garantir **une égalité d'accès à des soins** pour l'ensemble de nos concitoyens. N'est-ce pas notre première volonté de vouloir une mise en place des soins hospitaliers de proximité et de développer des stratégies médicales et soignantes selon les besoins de santé du territoire ?

- 1^{er} exemple : La prise en charge à Saint-Dizier de certaines chimiothérapies évite les dépenses de **transport** (les dépenses de sécurité sociale, même si elles ne sont pas dans le même budget, sortent aussi du budget de l'État, donc de notre poche !). Les patients sont gagnants ne serait-ce que par une économie de fatigue.
- 2^e exemple : La **coopération** entre les hôpitaux de Vitry et de Saint-Dizier donne déjà des résultats. Et pourtant, il faut aller plus loin : a-t-on pensé **prévention, IVG ?**
- 3^e exemple : Quelle gêne y a-t-il à se rendre à Bar-le-Duc ou à Vitry-le-François pour des spécialités inexistantes à Saint-Dizier ? Et inversement.
- 4^e exemple : L'ambulatoire est une piste privilégiée, oui mais développons les structures externes de soins de suite.
- 5^e exemple : Les urgences sont engorgées par la « bobologie », que les médecins de ville assurent de leur coopération. Que les pouvoirs publics aident au développement des maisons médicales gérant les urgences et permanences de nuit.

La mutualisation des services sur un territoire est incontournable, la spécialisation des hôpitaux aussi : la médecine hospitalière ne peut que se décliner en terme de territoire, et non en concurrence, c'est un moyen nécessaire et efficace de pallier aux difficultés actuelles : recrutement des praticiens de certaines spécialités, maintenir une offre de qualité et sécurisée sur tout territoire, création de maisons de santé, ouverture de lits de soins de suite, création de place en EHPAD avec de vraies permanences médicales (infirmières de nuit). Le travail ne manque pas pour les différents acteurs du terrain.

Les inégalités d'accès aux soins s'accroissent, géographiquement ou socialement. Ces inégalités peuvent être réduites grâce à une approche territorialisée de la prise en charge du patient, approche centrée sur lui.

Soyons vigilants et laissons les responsables proposer les réorganisations sans faire le buzz a priori.

Encore une fois, monsieur le Maire, remplissez pleinement votre rôle de Président de Conseil de surveillance.

Nicole SAMOUR, Élu(e) Parti socialiste

► FRANCHEMENT... Bruno SIDO DOIT DEMISSIONNER...

Le Sénateur et Président du Conseil Départemental B. SIDO (Les Républicains) **vient d'être condamné à 60.000 euros d'amende et 6 mois de prison avec sursis. Motif : Omission dans sa déclaration de patrimoine et blanchiment de fraude fiscale...** Il avait oublié de déclarer son compte en SUISSE. Mais, il n'a pas l'intention de démissionner. **En plaçant de l'argent en SUISSE, un sénateur investit contre l'économie Française.** Certes, il n'a pas été déclaré inéligible. Mais il est disqualifié pour donner des leçons de morale et de gestion. **Et quelle triste image pour notre Département.** Monsieur Bruno SIDO, **vous n'êtes plus crédible.** Il faut partir.

FRANCHEMENT... SOUS-PREFECTURE... « SERVICE PUBLIC... FERME AU PUBLIC » !

C'est la dernière trouvaille de Mme la Sous-Préfète. **Désormais, il faudra prendre rendez-vous pour entrer à la Sous-Préfecture.** Quelle inadmissible décision. En arrivant à SAINT-DIZIER, Mme la Sous-Préfète déclarait qu'elle serait à nos côtés et que sa « **porte serait toujours ouverte** ». **RESULTAT : Le SERVICE PUBLIC est fermé au public !** On voudrait nous préparer à la suppression de cette maison de l'Etat qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

FRANCHEMENT : IMPOTS LOCAUX... « Mr LE MAIRE, LA FICELLE EST GROSSE »

Le Maire de SAINT-DIZIER n'augmente pas les impôts de SAINT-DIZIER en 2016. Quel tour de passe-passe. Il a transféré à l'agglomération nombre de domaines qui dépendaient de SAINT-DIZIER, dont ceux des bouillons financiers. Résultat : **500.000 euros.** C'est le déficit du budget de l'Agglomération. Le Maire de notre ville n'augmente pas les impôts à SAINT-DIZIER. Mais le Président de l'Agglomération les **augmente de 5%.** **Au fait, Le Maire et le Président s'appellent : F. CORNUT-GENTILLE.**

FRANCHEMENT : En 4 ANS, LE BUDGET ASSOCIATIF A DIMINUE de 5%

Lors du Conseil Municipal pour le vote du Budget, **l'affrontement a été rude avec le Maire. Il n'aime pas qu'on lui tienne tête.** Il a fait preuve, à mon égard, d'un mépris, choquant même les « spectateurs » de ce Conseil. Mais, Monsieur le Maire : « **même pas peur de vous** ». Je continuerai à défendre le monde associatif. Je ne serai jamais une « Machine à voter ». **Dans l'intérêt des Bragards, avec mes camarades communistes et citoyens de notre groupe, je continuerai à défendre mes idées.** « **C'est un joli nom camarade** » comme le chantait si bien Jean FERRAT.

Jean Luc BOUZON, Conseiller Municipal Communiste au nom du Groupe Front de Gauche Communiste et Citoyen (Saliha AYADI - Jean Luc AMELON)